

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU JEUDI 28 JUIN 2007 A 09H15
APPROUVE EN CONSEIL DU 08 NOVEMBRE 2007**

En préambule, Madeleine Grant présente les trois nouveaux membres invités du conseil, à savoir :

- M. Jean-Christophe Abramovici, nouveau directeur du département Lettres
- M. Fabrice Guizard-Duchamp, responsable de la licence professionnelle « actions culturelles et promotion du patrimoine »
- M. Louis Hincker, nouveau directeur du département Histoire

1- Procès Verbal du Conseil de la FLLASH du jeudi 10 mai 2007

Sans aucune remarque de la part des conseillers, le procès verbal est adopté à la majorité des voix. Sont comptabilisées deux abstentions.

2- Informations de la directrice

- Convention SCD-FLLASH

Madeleine Grant expose le problème qui se pose à la FLLASH. Le coût du monitorat et des acquisitions documentaires pèse aujourd'hui trop lourd dans le budget de la FLLASH. Une rencontre a eu lieu avec Marie-Estelle Gordien, directrice du SCD.

Marie-Estelle Gordien fait part des avancées non encore entérinées. Le temps d'ouverture hebdomadaire passerait de 47h30 à 40h réparties comme suit : 20h relèveraient d'un personnel SCD et 20h00 de moniteurs dont le coût serait pris en charge par la FLLASH.

Marie-Pierre Mairesse, présidente de l'UVHC, souligne qu'il ne s'agit pas forcément d'un problème financier ou de moyens. Il s'agit davantage de la question de la réflexion globale sur la documentation au sein de l'UVHC qui doit être prise en charge par le Service Commun de la Documentation. Elle ajoute qu'il faudrait réfléchir à de nouveaux créneaux d'ouverture plus favorables aux étudiants. Mme Mairesse s'étonne, dès lors, de la prise en charge actuelle par la FLLASH du coût de la documentation.

- Calendrier communication du 1^{er} semestre 2007/2008

Le salon régional des métiers se tiendra à Lille du 12/13 au 15/16 décembre 2007. La FLLASH assurera une présence étudiante et enseignante.

Le mercredi 21 novembre 2007 aura lieu le forum des métiers à l'UVHC

Le vendredi 07 septembre 2007 à 16h00 aura lieu la remise des diplômes de la licence professionnelle de Cambrai. A ce jour, le bilan est très positif. Le dossier de réhabilitation a toutes les chances d'être retenu. L'aire de recrutement qui était régionale est devenue, cette année, nationale. 49 dossiers de candidature sont parvenus pour 25 places offertes en 2007/2008.

La remise officielle des diplômes de master LLSH (Lettres, Langues et Sciences Humaines) est envisagée le jeudi 15 novembre 2007 à 17h30. Elle sera l'occasion d'inviter un certain nombre d'acteurs (publics et privés) de la vie locale à des fins de communication sur l'offre de formation de la FLLASH mais aussi et surtout sur les débouchés offerts après des études en Lettres et Sciences Humaines.

- IUFM et concours

L'université d'Artois a été retenue pour intégrer l'IUFM du Nord-Pas-de-Calais, les autres universités demeurant partenaires pour la préparation des concours d'enseignement. L'équipe pédagogique de la FLLASH apporte son concours dans les discussions de la convention proposée par l'IUFM aux universités. Les enjeux sont importants pour les étudiants valenciennois.

- Calendrier de pré-rentrée et de rentrée (cf. doc joint en séance)

Les pré-rentrées auront lieu la semaine du 03 septembre 2007 et les rentrées, la semaine du 17 septembre sauf pour le master LLSH prévue la semaine du 1^{er} octobre 2007.

3- DBM et subventions

M. Hespel présente le projet de DBM aux conseillers. Une DBM de sortie de réserve de 35 000 € pour assurer le fonctionnement général de la FLLASH hors charges de personnel d'ici à la fin de l'année 2007. Une DBM de rattachement : des recettes supplémentaires émanant de l'Université d'Automne de novembre 2006 qui avait retenu un certain nombre de projets présentés par la FLLASH. Elles ont pour but de donner les moyens nécessaires à la réalisation desdits projets.

Ces deux DBM sont votées à l'unanimité moins 5 abstentions.

Madeleine Grant propose ensuite aux conseillers les demandes de subventions des associations BDE-NCI et ATHENA de la FLLASH.

Les conseillers votent contre à l'unanimité moins une abstention. Ils réclament avant le versement de quelle que somme que ce soit un rapport d'activité et une mise en avant des projets que souhaitent impulser ces associations.

4- Les modalités d'examens 2007-2008

Madeleine Grant décrit d'abord les trois possibilités de contrôle :

C1 : Contrôle Continu en cours de semestre

C2 : Contrôle Continu lors de la dernière semaine de cours

CT : Contrôle Continu Terminal qui se déroulera lors de la période banalisée prévue à cet effet après les cours

Les salariés seront tenus d'assister au C2 ou au CT.

Les conseillers débattent sur la nouvelle manière de fonctionner. Tandis que les uns soulignent la plus forte responsabilité des enseignants pour organiser le C2 et réclament une aide logistique et administrative (qui est accordée), les autres et notamment les représentants des étudiants s'inquiètent. Ils craignent en effet que les C1 et C2 soient une nouvelle mesure cachée d'économies et surtout que le nombre d'heures de cours soient en diminution et leur qualité ainsi remise en cause.

Les représentants des enseignants rassurent les étudiants à ce sujet et contestent l'idée d'économies qui ne voudraient pas dire leur nom. Enfin, Martine Sforzin et Madeleine Grant ajoutent que nous sommes dans un contexte universitaire qui tend à développer le contrôle

continu, que la session de rattrapage de septembre est terminée définitivement et que peu d'étudiants la défendent encore.

Sur les nouveaux principes de contrôle des connaissances, les conseillers sont amenés à voter. Sont comptabilisés 5 votes contre. Les nouveaux principes sont donc adoptés à la majorité des voix.

5- Bilan des postes enseignants : recrutements 2007 et recrutements futurs

Madeleine Grant commente les documents joints en séance.

Daniel Gregorio fait part du besoin du département d'études hispaniques d'un spécialiste MCF ou PR en économie espagnole.

Jacques Heude remonte pour sa part, pour le département histoire, le besoin de création d'un poste MCF en histoire ancienne (médiévale).

Mandat est donné par les conseillers à Madeleine Grant pour prendre les décisions nécessaires sur le poste laissé vacant par M. Jean-Marie Lamotte à compter du 08 décembre 2007.

Le bilan présenté est ensuite voté à l'unanimité des voix.

6- Service d'action sociale de l'UVHC

M. Mohammed Hamroun est désigné à l'unanimité moins 3 abstentions comme l'enseignant de la FLLASH participant au développement du Service d'Action Sociale de l'Université.

7- Stage et calendrier LEA

Serge Gouazé fait part de l'accord conclu avec le Vice-Président Olivier Sénéchal. Les étudiants du master 1 LEA et de l'IAE sont toujours autorisés à suivre leur stage en dehors des périodes d'enseignement. La session de rattrapage continuera à se dérouler au mois de septembre pour ces seuls étudiants.

8- Questions diverses

- Bernard Loubert souhaite apporter l'évolution suivante dans la maquette Arts Plastiques : « le département arts souhaite ajouter une option chorégraphie et fusionner l'option vidéo en licence 2 ».

Les conseillers votent favorablement à l'unanimité.

- Projet de tutorat soutenu par les représentants des étudiants du conseil

Voici le contenu remanié compte tenu des observations faites par les conseillers :

Projet de Tutorat à destination des premières années de Licence

La première année de Licence est une phase déterminante dans le cursus universitaire d'un étudiant. C'est le moment où il apprend des méthodes de travail, des notions alors même qu'il est dépaysé par un monde universitaire qu'il ne connaît pas. Le tutorat nous est donc

apparu comme une nécessité pour assurer la réussite des nouveaux étudiants, qui, au sortir du Lycée, doivent s'adapter au monde de la Faculté. Le tutorat doit permettre une douce transition.

1. Acteurs.

1.1. Le tuteur

1.1.1. Recrutement

Le tuteur doit être bien intégré à la vie de la faculté, une certaine ancienneté est recherchée. Les tuteurs sont des étudiants qui ont réussi les deux premières années de licence au minimum, ce qui leur permet d'avoir un recul suffisant pour assurer leur rôle dans des conditions optimales.

Le recrutement des tuteurs doit avoir lieu à la fin du semestre pair pour permettre une meilleure organisation du tutorat pour l'année suivante. L'étudiant qui souhaite devenir tuteur doit déposer une lettre de motivation au secrétariat pédagogique qui fera suivre au Directeur de département. Ce dernier va évaluer le nombre d'étudiants nécessaires et choisir ceux qui seront retenus comme tuteurs et ce à partir de la fin des examens de juin.

1.1.2. Fonctions

Les tuteurs à raison de deux pour un voire plusieurs groupes de TD ont pour but de faciliter l'intégration des étudiants au sein de la Faculté. Ils ont donc trois missions :

- Assurer au nouvel étudiant un lien avec le corps professoral, afin de pouvoir faire remonter les problèmes ressentis par les étudiants et qui ne sont pas toujours exprimés.*
- Aider à l'apprentissage des méthodes de travail propres au monde universitaire et auxquelles les bacheliers, qui entrent à la Faculté, ne sont pas familiers. Aider le nouvel étudiant dans sa recherche en bibliothèque.*
- Aider l'étudiant à régler les éventuels problèmes avec l'administration.*

1.1.2. Valorisation du rôle de tuteur

Pour encourager mais aussi valoriser le volontariat réclamé pour l'exercice du tutorat, il est important d'évaluer par une note dans le cadre d'un module. Il est important de souligner, que dans une faculté où beaucoup d'étudiants se destinent au professorat, la reconnaissance d'une expérience de tuteur ne peut qu'être bénéfique.

Pour l'année 2007/2008, le tutorat remplacera une note d'option du semestre 6. L'option remplacée doit être définie dès la prise de fonction du tuteur. Dans l'avenir, la note de tutorat s'intégrera au module sport et citoyenneté.

La note sera attribuée lors d'une soutenance devant un jury formé par le directeur de département.

1.2. Le directeur de département.

Le directeur de chaque département est l'animateur du tutorat pour son département, c'est-à-dire qu'il veille à son bon déroulement. Il tient régulièrement une réunion avec les tuteurs et avec un représentant étudiant afin de faire le point sur l'action des tuteurs mais

aussi sur les problèmes rencontrés par les nouveaux étudiants afin de permettre au corps professoral et au Conseil d'administration d'y trouver une solution.

Les réunions sont au nombre de cinq par année universitaire : La première pendant la troisième semaine de l'année afin de faire le bilan sur la prise de contact ; La seconde avant

les examens du semestre 1 ; La troisième au début du semestre 2 ; La quatrième avant les examens de ce semestre. Ces trois réunions servent à faire un bilan des difficultés rencontrées et des réponses qui peuvent être apportées. La cinquième et dernière réunion est la soutenance qui se déroule fin mai, durant la période d'examens.

2. Moyens mis en œuvres

2.1. Les permanences

Les tuteurs doivent assurer un rôle de proximité, de contact avec les étudiants de première année de licence. Ils tiendront donc une permanence bimensuelle où les étudiants pourront rencontrer leurs tuteurs.

2.2 Le Forum

L'idée d'un forum internet est complémentaire de celle de la permanence, car le contact humain doit être privilégié. Cependant si la mise en place d'un forum permet une grande interactivité elle a l'inconvénient de mettre de côté les étudiants n'ayant pas un accès et/ou une connaissance de l'internet suffisant.

La création d'une liste de diffusion peut être aussi un instrument de liaison supplémentaire avec l'étudiant.

2.3 Autres

On peut envisager en plus des manifestations qui permettront de resserrer les liens entre les tuteurs et les premières années, comme par exemple la participation à la journée d'accueil ou la découverte de l'université et de son fonctionnement.

La mise en place du tutorat repose sur la solidarité et l'engagement des étudiants, valeurs dont la promotion au sein de la communauté étudiante est d'une importance telle que l'article de loi L811-2 du Code de l'éducation associe les étudiants « à l'accueil des nouveaux étudiants, à l'animation de la vie des établissements d'enseignement supérieur et aux activités d'aide à l'insertion professionnelle. »

- *Projet de double diplôme franco-italien porté par F. Li Crapi et présenté par K. Zieger*

Il sera présenté à l'université d'automne, en voici son contenu en annexe.

Sans autre question, Madeleine Grant remercie les conseillers et lève la séance à 12h50.

Etaient présents :

Collège A : Mme Descargues-Grant – Mme Spiquel – M. Herbin – M. Gouazé – M. Ben Barka – M. Hirschi – M. Zieger

Collège B : M. Heude – M. Roblou – Mme Faugère – M. Grégorio – Mme Petillon – Mme Sforzin

Collège IATOSS : M. Fabre – Mme Simon – Mme Ringeval

Collège des usagers : M. Thibault Chatelain - M. Julien Mathorel - M. Nicolas Colpin

Collège personnalités extérieures : Mme Gouguec – M. Vanceulebroeck – Mme Houssier – Mme Lancelle

Invités : M. Hespel – M. Bricout – Mme Mairesse – M. Abramovici – Marie-Estelle Gordien – M. Hincker

Ont donné pouvoir :

Collège A : - M. Bonnet à Mme Grant
- M. Terrier à Mme Grant

Collège B : - Mme Rainhorn à Mme Petillon
- M. Demory à M. Roblou

Collège IATOSS : -

Collège des usagers : - M. Delmotte à M. Châtelain

Collège personnalités extérieures : Mme Delmotte à Mme Gouguec
Mme Dion à Mme Houssier

Absents excusés : M. Dulion, Agent comptable – M. Loubert – Mme Dhorne